

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI
AGENCE DJIBOUTIENNE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL (ADDS)

**PROJET REPONSE EN DEVELOPPEMENT AUX DEPLACEMENTS DANS LA
CORNE DE L'AFRIQUE
(REGION DJIBOUTI)
Credit DJ-5833**

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

**SERVICES DE CONSULTANTS POUR ETUDES ET CONTROLE DE L'EXTENSION DE LA CENTRALE
SOLAIRE D'ALI ADDE**

1. Le Gouvernement de Djibouti a demandé un financement de l'Association Internationale de Développement, pour financer le Projet Réponse en Développement aux Déplacements dans la Corne de l'Afrique (Région de Djibouti) d'un montant global de 20 Millions USD. Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour régler des fournitures, travaux et services devant être acquis dans le cadre de ce projet. Le projet sera mis en œuvre par l'Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS).
2. Les services pour lesquels les consultants sont invités à manifester leur intérêt consistent à accompagner et appuyer l'ADDS dans la préparation d'activités pour le contrôle des travaux énumérés ci dessus.

L'objectif des travaux prévus est d'augmenter, de 130%, la capacité actuelle de production d'énergie solaire de la centrale. Actuellement, elle produit environ 62.1KWc pour une capacité de stockage de 3 760 A/heure. Il faut augmenter la capacité à 180KWc pour une capacité de stockage de 18 500 A/heure.

Cette augmentation de la production aura pour cible d'une part les habitations encore non raccordées au réseau de distribution mis en œuvre lors de la construction de la centrale et d'autre part, les consommateurs "public" du camp de réfugiés (ONG, écoles...).Ce qui nécessite également une extension du réseau de distribution basse tension vers le camp des réfugiés.

L'extension des réseaux existants permettrait aussi la distribution à une cinquantaine de ménages supplémentaires (ménages originaire du village et pouvant payer leurs facture de consommation) ainsi qu'à quelques boutiques (une douzaine).

Besoin en production d'énergie de la nouvelle centrale

L'augmentation de la production permettra la distribution de l'électricité à :

- 4 écoles primaires et un collège au camp des réfugiés,
- locaux d'institution et ONGs présentes dans le camp (hôpital et collège UNHCR, bureaux des ONGs Enerci, LWF, AHA, UNFD...),
- l'ensemble des habitations du village à condition de ne pas être trop isolés du réseau (c'est le cas pour une centaine d'habitations des villageois).

Extension des réseaux de distribution

- Il est nécessaire d'étendre les réseaux de distribution de basse tension à travers le village et le camp de réfugiés. Nous préconisons de doubler et d'étendre la ligne « village » au départ de la centrale ce qui permettra d'alimenter le camp UNHCR, plusieurs habitations et boutiques. Nous devons également étendre la ligne allant vers l'armée afin de pouvoir alimenter plusieurs ménages (dont les ménages des militaires du camp). La ligne « école » pourra également être rallongée pour prendre en charge de nouveaux abonnés. Une ligne supplémentaire « camp de réfugiés » devra être créée

afin de distribuer aux écoles et autres équipements publics du camp (réfugiés Ethiopiens). Il faudra ainsi installer environ 3 000 à 4000 ml de réseau de basse tension supplémentaire

Equipement du forage en Eau Enerci en système solaire

Il est prévu d'équiper en système solaire le forage en eau Enerci car l'utilisation d'un groupe électrogène de façon journalière coute cher. Il est estimé que la consommation du forage à 50 KW/H par jour, soit une puissance nécessaire de 10 à 12KWc. Au vu de l'éloignement du forage vis à vis de la centrale solaire, il est préférable d'équiper le forage d'un système solaire autonome comprenant :

- ✓ une pompe solaire immergée
- ✓ une pompe de transfert
- ✓ un champ solaire
- ✓ un Onduleur/variateur de vitesse
- ✓ des équipements et accessoires nécessaires au parfait fonctionnement de cette installation.

Il serait utile d'équiper en système solaire le forage géré par l'organisation Enerci, fonctionnant actuellement grâce à un groupe électrogène, ce qui entraîne des coûts de fonctionnement importants.

Il est prévue 18 mois de travaux à l'entreprise de travaux public, pour réaliser l'ensemble des travaux listé ci-dessus en conformité aux plans ci-dessous.

3. Mission du Consultant

La mission a pour objectif de réaliser les études techniques pour assurer l'extension de la centrale d'Ali Adde. Il s'agit précisément des taches suivantes : dont :

- i. faire une enquête de terrain pour vérifier les postulats précisés dans ces TDRs (nombres d'abonnés supplémentaires, puissance de ces abonnées, puissances du champ solaire supplémentaire et du banc de stockage) et présenter l'enquête sous forme d'un avant projet sommaire (APS).
- ii. faire une étude d'avant projet détaillée (APD) afin de déterminer les équipements et leurs coûts pour assurer l'extension de la centrale solaire et des réseaux de distribution de basse tension et du raccordement, de l'équipement du forage en eau en système solaire et de la mise en conformité des nouvelles habitations et boutiques raccordées au mini grid. L'APD devrait aussi inclure des mesures pour la gestion des batteries usées conformément aux normes internationales, et en consultation avec la DATE.
- iii. établir un dossier d'appel d'offre (DAO) pour permettre l'ensemble des travaux d'extension de la centrale, des réseaux de basse tension, de la mise en conformité des habitations et boutiques et de l'équipement du forage (ou son raccordement au réseau).
- iv. aider le maître d'ouvrage délégué à la sélection des entreprises ou de l'entreprise adjudicatrice des travaux (tableau comparatif des offres du point de vue technique et financier).

superviser les travaux de l'entreprise ou des entreprises

Les consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives de l'IDA: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale (janvier 2011).

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous.

5. Délais effectifs de la mission

Le délai prévisionnel de la mission de préparation des Dossiers d'Appel d'Offre sont les suivants :

- Production des APS : 1 mois à compter de la date du démarrage (date de signature du contrat) de la mission.
- Production des APD : 2 mois à compter de la date du démarrage de la mission
- Production des DAO : 2,5 mois à compter de la date du démarrage de la mission
- Tableau comparatif des offres : 0,5 à la date de remise des offres
- Supervision des travaux : 12 mois dès mobilisation de l'entreprise sur le site des travaux.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique, au plus tard **le mercredi 04 juillet 2018 à 8h30**.

Agence Djiboutienne de Développement Social
Monsieur Mahdi Mohamed Djama, Directeur Général
BP 4298
Plateau du Serpent – Avenue Mohamed Djama Elabeh
DJIBOUTI
Tél : +253 21 35 86 55
Fax : +253 21 35 71 84
E-mail : direction@adds.dj

Personnes à contacter :

Monsieur MAHDI MOHAMED DJAMA : Directeur Général
Madame *HASNA HOUMED ABDOULKARIM*: Spécialiste Passation des Marchés
Monsieur IBRAHIM ALI IBRAHIM : Chef de Projet
Email : h.h.habdoukarim@yahoo.fr / direction@adds.dj / ibrahim.ali.yabeh@gmail.com